



Association Internationale des Anciens  
des Communautés Européennes

**AIACE**

Section Belgique

**N°43**

**Juillet - Août - Septembre 2008**



***Bulletin de liaison  
de la Section Belgique  
de l'AIACE***





Association Internationale des Anciens  
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

## Sommaire n° 43

### Juillet - Août - Septembre 2008

❖ <i>Editorial – Ten Geleide</i>	1-2	❖ <i>Le saviez-vous ?</i>	
❖ <i>La vie de l'Aiace Belgique</i>		• <i>Dépendance, quand tu nous tiens !</i>	21
• <i>Le nouveau CA de la Section Belgique</i>	3	• <i>Un cocktail fruité et le vieillissement</i>	22
• <i>Successions et autres questions</i>	4	• <i>Il y a livre et livre ! Le livre numérique</i>	23
• <i>Assises de Madrid, vue poétique</i>	7	• <i>Les Anciens pratiquent le yoga</i>	25
• <i>Sur le chemin de St-Jacques</i>	8	❖ <i>Courrier des lecteurs</i>	
❖ <i>Quelques questions européennes</i>		• <i>A propos de L'Ecrin, Dieter Friedrichs</i>	26
• <i>Une présidence ambitieuse</i>	9	• <i>P. Collowald, 50è anniversaire du P.E.</i>	26
• <i>La tentation de Venise</i>	11	❖ <i>Rions un peu</i>	
• <i>Croatie</i>	12	• <i>Dispositions Générales d'Exécution</i>	27
• <i>L'Ecole européenne d'Uccle a 50 ans</i>	13		
• <i>Fonds mondial de solidarité numérique</i>	16		
• <i>La révolution européenne, 1945-2007</i>	19		

**L'ECRIN, bulletin trimestriel de la Section Belgique de l'AIACE**

**Ont participé à ce numéro, L. Bellemin, G. Cairolì, I. Collisson, Y. Demory, J. Devos, J.-P. Dubois, D. Guggenbühl, P. Loir, J.-B. Quicheron, M. Saxel, A. Vanhaeverbeke**

**Bulletin gratuit diffusé aux membres**

**L'Ecrin et ses acteurs :**

Directeur de la publication : André Vanhaeverbeke, Président de la Section Belgique

Rédacteur en chef, maquette et mise en forme : Jean-Bernard Quicheron

Autres membres du Comité de rédaction : Yvette Demory, Philippe Loir et D. Guggenbühl

Imprimé dans les ateliers de la Commission européenne.

Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 - 5410

Retrouvez-nous sur : [http://www.aiace-be.eu/BE\\_06\\_ecrin.html](http://www.aiace-be.eu/BE_06_ecrin.html)



# Editorial



## Alternance et continuité

La vie n'est jamais un long fleuve tranquille, l'AIACE non plus d'ailleurs. A peine un président a-t-il été élu que les trois ans de son mandat filent comme un torrent tempétueux. Voilà que Daniel Guggenbühl, dont chacun a pu apprécier les qualités d'organisation et de sérieux, a décidé de ne pas rempiler. Il aurait pu continuer mais il est encore trop jeune pour que le succès le stratifie : ayant réussi son entreprise, il cherche d'autres territoires de chasse. Bon vent donc. Il peut d'ailleurs nous quitter le coeur léger, avec le beau bilan qu'il nous laisse, ayant su dynamiser la section Belgique, lui assurer une crédibilité certaine auprès de la Commission et mobiliser les différents volontaires qui composent notre équipe plurielle et motivée. Qu'il soit remercié de cette période de dévouement à la cause de nos intérêts et nous espérons pouvoir compter encore sur ses précieux conseils, ne serait-ce qu'épisodiquement, si tel devait être son désir.

Pour ma part, je découvre un nouveau monde, celui d'un bénévolat intéressé et désintéressé. Désintéressé, car aucune action n'est rémunérée, intéressé car il est étonnant de découvrir tant de bonnes volontés, tant de compétences aussi, en vue d'aider ceux qui sont parfois un peu dépassés par ce qui leur arrive. Que tant de personnes se mettent au service des autres m'impressionne, qu'ils y consacrent tant de temps mérite notre admiration !

Je compte bien m'appuyer sur cette mine de bonnes volontés et de compétences pour continuer l'œuvre entamée. Ce ne sont pas les sujets qui manquent : questions sociales, évolution de nos pensions, évolution de notre système d'assurance-maladie avec les célèbres DGE<sup>1</sup>, organisation de conférences et de voyages de détente et de découverte, tenue de réunions internes à la section, dîners festifs, organisation de balades en plein air, information de nos quelque 3.000 membres, etc. Continuer ne signifie pas bien sûr se limiter aux sentiers battus. La nouvelle équipe, et ce sera un travail collectif, aura aussi l'ambition de déceler de nouvelles perspectives. Pourquoi ne pas, tous ensemble, nous s'intéresser un peu plus au rôle que les Anciens ont à jouer dans la Cité, aux niveaux politique et social ? Il y a là tout un territoire à explorer.

Ayant la chance de pouvoir m'appuyer sur une équipe qui a fait ses preuves, je maintiendrai le cap. Certes, chacun a son style et ses préférences, mais soyez certains que veiller à ce que la Section Belgique se fasse entendre, que ses décisions soient prises en compte et que chacun trouve sa place harmonieuse dans ce contexte est une tâche qui me tient particulièrement à cœur. C'est au pied du mur que l'on juge le maçon, dit-on. Acceptons-en l'augure !

*André Vanhaeverbeke*  
*Président*

---

<sup>1</sup> Dispositions générales d'exécution



## Ten geleide



### Wisseling van de wacht

**H**et leven kabbelt nooit rustig voort als een kalme rivier, en de IVOEG ook niet. Net is er een voorzitter gekozen, of de drie jaar van zijn mandaat schieten in stroomversnelling voorbij. En nu heeft Daniel Guggenbühl, wiens organisatietalent en ernstige aanpak een ieder heeft kunnen waarderen, besloten om er niet meer mee door te gaan. Dat had gekund, maar hij is nog te jong om op zijn lauweren te gaan rusten: nu hij zijn taak met succes heeft volbracht zoekt hij andere jachtterreinen. Veel geluk ermee, dus. Hij kan ons trouwens opgelucht verlaten, gezien de positieve balans die hij ons nalaat: de afdeling België is opgeveerd, zij heeft aan geloofwaardigheid bij de Commissie gewonnen en de verschillende vrijwilligers, die ons veelzijdig en gemotiveerd team vormen zijn geanimeerd. Hem komt hulde toe voor deze periode van toewijding aan de zaak van onze belangen en wij hopen ook in de toekomst nog op zijn waardevolle advies te mogen rekenen, zij het slechts af en toe, mocht hij dit zo wensen.

Wat mij betreft ontdek ik een nieuwe wereld, die van zowel zeer belangstellende als belangeloos vrijwilligerswerk. Belangeloos, want geen enkele activiteit wordt beloond, belangstellend ook, want men ontdekt met verbazing met hoeveel goodwill en hoeveel bekwaamheid men te hulp tracht te komen aan al wie de gebeurtenissen boven het hoofd dreigen te groeien. Dat zoveel mensen zich inzetten voor anderen treft mij, dat zij er zoveel tijd aan besteden verdient onze bewondering.

Ik ben vast van plan om te putten uit die goudmijn van goede wil en vaardigheden om de aangevangen taak voort te zetten. Aan onderwerpen ontbreekt het niet: sociale problemen, ontwikkeling van onze pensioenen, en van ons ziekteverzekeringsstelsel met de vermaarde uitvoeringsbepalingen, organisatie van voordrachten en ontspannings-en ontdekkingsreizen, interne afdelingsbijeenkomsten, feestelijke diners, wandeltochten, informatie van onze 3000 leden, enz. Voortzetten betekent natuurlijk niet alles bij het oude laten. Het nieuwe team, in zijn geheel, zal er ook naar streven nieuwe perspectieven te openen. Waarom zouden wij ons niet met zijn allen wat meer verdiepen in de rol van de gepensioneerden in de maatschappij op politiek en sociaal niveau? Daar valt nog veel te ontdekken.

Omdat ik het geluk heb te mogen steunen op een beproefd team zal ik trachten hetzelfde niveau te handhaven. Natuurlijk heeft iedereen zijn stijl en zijn voorkeuren, maar wees verzekerd, dat erop toezien, dat de stem van de afdeling België gehoord wordt, dat rekening wordt gehouden met haar beslissingen en dat iedereen zich prettig voelt op zijn plek in dit verband een opgave is waar ik bijzonder aan hecht.

Het uur van wisseling van de wacht is aangebroken; aan het werk kent men de meester, zegt men. Laten we er het beste van hopen.!

*André Vanhaeverbeke*  
*Voorzitter*



## ❖ La vie de la section Belgique de l'Aiace

- Histoire d'un début de règne, première réunion du CA de la section Belgique



Les yeux sont séchés, les larmes tariées, la section Belgique est orpheline de son président qui, le 14 mars dernier, a remis sa charge aux voix des électeurs après un triennat d'un labour hautement apprécié et productif. La page est ainsi tournée pour ceux qui restent...

Colette nous a quittés après 14 années de présence ininterrompue au Secrétariat de la Section pour prendre soin d'elle-même et de son petit-fils adoré ; elle a vu défiler un certain nombre de présidents ! Elle n'est pas encore remplacée... Certains membres du précédent CA (Evelyne Delauche, Jeannine Franchomme, Hans Scheuer) ne se sont pas représentés et ont vu leurs fonctions reprises par les nouveaux venus dont on pressent déjà l'envie de se mettre au travail rapidement.

Le nouveau président élu par le Conseil d'administration est **André Vanhaeverbeke**. De nationalité belge, il est né le 10.08.1936. Après des études en sciences économiques à l'Université de Louvain, il entre à la Commission en 1970 et prend sa retraite en 2003 après 22 années à la Re-lex. Il a passé la quasi-totalité de sa carrière comme Chef de Délégation (Guinée, Zimbabwe, Mali, Sénégal et Ukraine) emmenant chaque fois avec lui femme et enfants.

La désignation du nouveau président se déroula avec quelques difficultés ; mais tout s'arrangea le 7 avril lorsque, à tour de rôle, chacun des membres du CA se fut exprimé quant à sa motivation à occuper l'une ou l'autre fonction. Les nouveaux élus (Louis Bellemin, Maria-Carmen Perez, Robert Schochaert et Eliane Van Tilborg) annonçant leurs disponibilités cherchaient à combler les manques qui pouvaient exister dans la liste des postes à pourvoir.

Intégrer un groupe homogène qui fonctionne bien et a fait ses preuves n'est point chose aisée pour les nouveaux venus. Mais l'adaptation se fera petit à petit et la bonne volonté tout comme l'ambiance créée par les composants du groupe assureront une intégration assurément réussie.

Quoiqu'il en soit, être membre du Conseil d'administration de la section Belgique est un défi et, qu'on le veuille ou pas, le fait d'avoir été élu engage la personne à déployer une activité dont elle doit rendre compte aux autres membres lors de la réunion mensuelle. Si les fonctions sont réparties entre les "ministres", la tâche, pour certains, n'est pas lourde à longueur de mois. Ce sont les événements qui bousculent leur rythme ou l'initiative personnelle qui change la donne.

Ainsi, lors de la 2<sup>ème</sup> réunion du CA, les responsabilités furent définies, les anciens conservant leurs attributions, excepté toutefois en ce qui concerne le Secrétariat qui passe entre les mains de Maria-Carmen Perez toute jeune retraitée qui a accepté avec beaucoup de spontanéité de reprendre les commandes d'un poste un peu délicat.



Fort de l'expérience acquise au cours des trois dernières années sous la houlette d'un président très actif et omniprésent, l'actuel CA a quelques idées nouvelles pour renforcer les secteurs d'activité et les deux plus importants dont il a la gestion : l'entraide sociale qui vise à venir en aide aux anciens qui ont besoin d'attention particulière. Cela se fera en collaboration avec la Commission dans le cadre du récent accord de partenariat signé entre la Commission et l'AIACE. Et les activités culturelles auxquelles deux organisatrices consacrent pratiquement tout leur temps cherchant dans la jungle des propositions celles qui répondent le mieux à la curiosité intellectuelle des adhérents.

Demeure inchangée la fonction de notre dévouée "help desk" sociale toujours à l'écoute de tous. Avec le sourire et dans la bonne humeur, Isabelle Maes apporte journallement un peu de réconfort à quelques âmes en peine ou solitaires.

Le ton est ainsi donné pour un autre triennat qui sera ce qu'en fera André Vanhaeverbeke. Souhaitons lui bon vent, ainsi qu'à toute l'équipe !

*Yvette Demory*

- **Successions et autres questions**



*La rencontre organisée par la Section Belgique le mardi 8 avril avec Maître Verschueren a connu un grand succès. Il a même fallu, lorsque les inscriptions ont dépassé la centaine, changer de salle et d'horaire pour pouvoir utiliser la grande salle du Centre Borschette. Toutes nos excuses pour ce dérangement, surtout à ceux qui n'ont pas pu être prévenus à temps malgré les efforts déployés.*

*Tous les points intéressant les participants n'ayant pu être abordés, une autre rencontre avec Maître Verschueren est prévue le 9 octobre prochain.*

**L**a première recommandation de Maître Verschueren est qu'il faut préparer sa succession très tôt puisque même le contrat de mariage a une incidence sur la succession suivant qu'il s'agit d'un contrat de communauté ou de séparation de biens.

Il est donc recommandé, lors de l'achat d'un bien immobilier ou d'une assurance vie, de se renseigner préalablement auprès d'un spécialiste (notaire, banquier, conseiller fiscal, avocat) sur le type de contrat le mieux adapté à la situation de chacun.



La transmission d'un patrimoine est une affaire de famille, il faut donc trouver un compromis familial dans l'objectivité et la transparence pour éviter un conflit, chose très fréquente à l'occasion d'une succession.

Les droits de succession concernent en Belgique tous les habitants du Royaume, c'est-à-dire en l'occurrence les fonctionnaires en activité et les fonctionnaires pensionnés. Les droits de mutation s'appliquent également aux non résidents du Royaume (c'est-à-dire aux fonctionnaires européens, en vertu des Privilèges et Immunités, tant qu'ils sont en activité) sans déduction d'aucuns frais tels que les emprunts hypothécaires.

Les pensionnés ne bénéficiant plus des dispositions du Protocole des Privilèges et Immunités (art 14) doivent donc payer les droits de succession en Belgique pour leurs biens se trouvant en Belgique. Ils ont donc tout intérêt à mettre en oeuvre les mécanismes légaux pour payer le moins possible de taxes tout en sachant qu'en Belgique chaque Région dispose de l'autonomie fiscale et applique des impositions qui peuvent être différentes.

Deux moyens de planification des droits de succession, la donation et le testament, seront examinés pendant la conférence, à l'exclusion d'autres possibilités telles que les fondations.

## **Donation**

Le contrat de donation se forme par accord entre celui qui donne (le donateur) et celui qui reçoit (le donataire). Le donateur doit avoir l'intention de faire le don et le donataire l'intention de le recevoir.

*Le don manuel* : implique de légères formalités. Il faut obligatoirement le geste de la personne qui donne et celui de celle qui reçoit. Il ne porte donc que sur les biens meubles : argent, actions, obligations... Il faut établir une preuve par lettre recommandée en écrivant "je t'ai donné..." et répondre "j'ai reçu...". Le don manuel est exempt de toutes taxes, toutefois si le donataire décède moins de trois ans après le don, celui-ci devra être reporté à la succession pour être soumis à imposition.

*Donation authentique* : est faite devant un notaire qui authentifie l'acte, elle est déclarée de manière expresse aux autorités fiscales ; s'il s'agit d'une donation de meubles, il est recommandé d'en faire un état exhaustif.

*Donation indirecte* : consiste par exemple, pour un usufruitier, à renoncer à son usufruit.

*Donation déguisée* : signifie poser un acte pas totalement exécuté par exemple, vendre une maison et ne pas en payer le prix.

*Donation avec charges* : par exemple donner un immeuble moyennant une rente viagère ou en en gardant l'usufruit.

Le propre des donations est d'être irrévocables car "donner et retenir ne vaut". Toutefois, il y a une exception, le donateur peut exiger un droit de retour non conditionnel et une donation peut être révoquée pour ingratitude, si, entre autre, le donataire a attenté à la vie du donateur ! Les donations sont soumises au principe de la part réservataire qui équivaut à la moitié des biens qui revient aux ascendants, descendants et conjoints. Si le donataire donne plus que la moitié de ses biens, la réduction de la donation s'imposera.



*Coût des donations* : la résidence fiscale du donateur est déterminante et s'il y a eu plusieurs résidences, c'est celle où le donateur a résidé le plus longtemps qui est prise en compte. Pour les donations de biens meubles, les taux sont identiques dans les trois régions, soit 3% en ligne directe et 7% dans les autres cas.

*Les donations immobilières* : nécessitent toujours un acte authentique sur la valeur des biens sans déduction des charges. Les taux d'imposition sont progressifs suivant la valeur du bien et atteignent 30% au delà de 500.000 €

Il est donc plus avantageux de faire une donation mobilière qu'une donation immobilière et qu'un don soit fait avant la passation de l'acte pour éviter une requalification.

## **Testament**

Il existe trois sortes de testament :

*Le testament olographe*, daté, écrit et signé à la main, c'est le plus facile à réaliser, il est entièrement secret avec la conséquence qu'il peut ne pas être trouvé ou être détruit ; c'est aussi le plus contestable et il est préférable qu'y soit adjoint un certificat d'un médecin attestant de la capacité du signataire,

*Le testament authentique* passé devant notaire et certifié par deux témoins,

*Le testament international* (datant de 1983) qui ne doit pas être écrit de la main du testateur et doit être signé devant témoins. Il a l'avantage d'être aisément mis en œuvre dans les pays qui ont signé la convention.

*Les droits de succession* sont, dans la Région de Bruxelles capitale, au-delà de 500.000 € de 30% en ligne directe, de 65% entre frères et soeurs, de 70% entre neveux et nièces.

Pour éviter de payer des taux élevés, il est préférable de faire des donations, de léguer à une association qui reçoit ou peut recevoir le don avec des droits réduits, telles que l'UNICEF, Greenpeace, La Fondation Roi Baudouin...

*L'exécuteur testamentaire* est la personne chargée d'exécuter le testament, de respecter les dispositions extra testamentaires (organisation des funérailles...), faire respecter les volontés du défunt. Ce peut être un membre de la famille ou un professionnel rémunéré.

*Philippe Loir*

*PS. Ce texte non revu par Maître Verschueren n'engage pas l'AIACE*



*Armoiries de Madrid*



- **Assises 2008 – Madrid , 19 – 23 mai**

**J'ai appris autrefois, dans mon manuel d'histoire,  
Qu'on signa un traité, que l'on chanta victoire  
Pour la paix revenue, et qu'après moult années  
On pouvait dire : « il n'y a plus de Pyrénées ».**

**C'est ainsi, cette année, qu'à l'appel de l'AIACE,  
Nous avons laissé là Italie ou Alsace,  
Albion ou le Grand Nord, Bruxelles ou l'Allemagne,  
Pour nous rassembler tous au centre de l'Espagne.**

**Chacun ici retrouve un peu de son histoire !  
Ils ont tous occupé ce vaste territoire :  
L'Arabe, Charles-Quint, les Romains, les Bourbons,  
Normands ou Wisigoths, jusqu'à Napoléon !**

**Autour de l'Assemblée et son sérieux programme,  
Il fallait occuper ces messieurs et ces dames.  
On s'est donc mis en quatre à la Délégation  
Pour offrir à chacun toute satisfaction.**

**Nous avons découvert Tolède en ses remparts,  
Et le poids de l'Histoire avec son Alcazar.  
Par les petites rues fleuries et décorées,  
Sainte-Marie la Blanche, Greco à San Tomé,**

**L'immense cathédrale, Goya, les eaux du Tage,  
Et d'autres monuments dont nous gardons l'image.  
Et pour que la visite heureusement s'achève,  
Nous avons déjeuné dans un endroit de rêve.**

**À Ségovie, l'aqueduc romain nous salue  
Afin qu'avec courage nous montions par les rues :  
Maisons ornementées, cathédrale, alcazar,  
Tapisseries, armures, églises et œuvres d'art.**

**À Madrid, le Prado a offert ses richesses,  
Goya, Vélasquez, les Ménines et leur princesse.  
D'aucuns ont préféré l'austère mémorial  
Des défunts Empereurs au palais d'Escorial.**

**Nos soirées ont été des moments appréciés,  
Dans des cadres choisis, aux programmes variés.  
Nous avons bien aimé les danses espagnoles,  
Et aussi les dîners, croyez-moi sur parole !**

**Merci pour ces rencontres, merci pour ce séjour,  
Pour ces retrouvailles pendant ces quelques jours.  
À tous ceux qui se sont donné beaucoup de peine  
Pour qu'on puisse, en partant, se dire : « À LA PROCHAINE » !**

*Monique Saxel*



- **Sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, du 17 au 24 avril 2008**



*Depuis l'an mille, de nombreux pèlerins venus des quatre coins de l'Europe poussés par une même foi, ont traversé à pied la France et passé les Pyrénées pour se rendre en Galice à St Jacques de Compostelle sur la tombe supposée de St Jacques, apôtre du Christ. Tout au long des chemins suivis par les pèlerins, de très nombreux édifices civils et religieux, souvent d'une grande beauté, ont été construits pour les accueillir et témoignent de la ferveur passée. Tombé en désuétude au 19<sup>e</sup> siècle, le pèlerinage a connu depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, parallèlement aux débuts de la construction européenne, un renouveau de fréquentation, drainant de nombreux jeunes et moins jeunes européens dans un esprit de tolérance, de partage et d'ouverture.*

*Le Conseil de l'Europe, conscient de la portée symbolique et culturelle du chemin de St Jacques pour l'unité de l'Europe, l'a reconnu en 1987 comme le Premier Itinéraire Culturel Européen, tandis que l'Unesco l'a inscrit en 1993 sur la liste du Patrimoine Mondial. L'Aiace, qui ne pouvait rester insensible à ce fort témoignage de l'identité européenne, a organisé un voyage sur les traces des pèlerins de St Jacques du 14 au 27 avril 2008. Ce n'est pas à pied que la quarantaine de participants ont cheminé vers St Jacques mais dans un confortable autocar qui leur a permis, sous des pluies tenaces, de passer durant une semaine enthousiaste par les endroits les plus caractéristiques du "camino français" et d'en découvrir les beautés. C'est ce qu'une des participantes, Jeanine Devos, relate dans son témoignage.*

**Q**ue l'on se rassure, nous ne le fîmes pas à pied ! Le circuit partait de Bilbao pour y revenir après un périple d'environ 1.600 km sur la partie que l'on appelle "el Camino français". Première étape Burgos, capitale de la Castille, sur les bords de l'Arlanzón. Sa cathédrale gothique, l'une des plus belles d'Europe, fut commencée en 1221 et sa construction dura 300 ans.

Après une bonne nuit, en route pour Léon. Visite de Fromista pour admirer cette fois le style roman de son église abbatiale (IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles) et de Santa Maria del Camino à Carrión de los Condes. Nous longeons les remparts de Mansilla de las Mulas rappelant le temps où ce bourg était une place forte. Nous arrivons à Léon dont les tours de la cathédrale dominent le paysage. Cathédrale gothique, unique en Espagne par son style français rappelant Chartres.

Le troisième jour nous rejoindrons Saint-Jacques de Compostelle, dans notre magnifique Parador "Hostal de los Reyes Catholicos" construit comme hôpital royal en 1499 pour y loger les nombreux pèlerins, considéré comme l'hôtel le plus ancien du monde, situé sur la place même de la cathédrale et formant avec elle un ensemble architectural.

Alphonse II, roi des Asturies et de Galice, fait construire une petite église à Compostelle et informe le pape Léon III et Charlemagne de la découverte, par l'ermite Pelayo, de la sépulture de Saint-Jacques au lieu appelé Campus Stellae. Au X<sup>e</sup> siècle des pèlerins accourent déjà. En 997 le chef musulman el-Mans-Ur vient détruire cette église, mais épargne la relique. Une nouvelle église, base de la cathédrale actuelle, enrichie au fil des siècles, est bâtie à partir de



1078; la construction s'étendra sur 136 ans ! La grande époque du pèlerinage commence. La châsse contenant les reliques vénérées par les pèlerins se trouve sous le maître autel. Si vous avez, comme nous, la chance d'être un dimanche à Saint-Jacques, il ne faut pas manquer l'office dominical à l'issue duquel le "bota fumeiro", l'encensoir le plus grand du monde (54 kg) est actionné par 8 hommes pour le faire balancer jusqu'à ce qu'il touche presque le plafond de la cathédrale!!!! Impressionnant!! Cet encensoir fut mentionné pour la première fois au 14<sup>ème</sup> siècle, bien sûr pour honorer Dieu mais aussi parce qu'il couvrait l'odeur dégagée par les pèlerins...

Actuellement, Saint-Jacques de Compostelle voit affluer environ deux millions de touristes par an; environ 170.000 pèlerins arrivent à pied parcourant en moyenne 25 à 40 km par jour.

Après une journée de détente et de flâneries, nous reprenons la route vers la Galice avec visite de la cathédrale gothique d'Oviedo (XIV-XV<sup>ème</sup> siècles). Arrivée à Llanes, charmant petit port de la Costa Verde. Excursion dans les ponts cantabriques dont le point culminant est le Torrecorado 2648 m. Les Pics d'Europe (2519m) bien nommés pour nous !! – ne nous ont pas fait l'honneur de se découvrir !!

A Potes, au milieu d'un paysage bucolique, pittoresque église du style mozarabe (IXe-Xe siècles) caractérisé par l'utilisation d'éléments musulmans et wisigoths.

Au retour vers Bilbao nous faisons halte dans un charmant village médiéval, Santilla de Mar, avec ses maisons pittoresques et ses ruelles fleuries. A quelques pas de là, nous visitons les grottes d'Altamira, ou du moins leur reconstitution de fresques préhistoriques puisque la grotte originale est fermée au public (comme Lascaux).

Nous arrivons à Bilbao où notre périple prend fin avec l'incontournable visite au musée Guggenheim, construction surprenante, dont le revêtement extérieur est composé de feuilles de titane de moins d'un mm d'épaisseur, prévu pour durer 100 ans et qui chatoie sous les reflets du ciel.

Ainsi se termine ce beau périple. J'espère que ceux qui l'ont partagé avec moi s'y retrouveront à travers mon récit et que les absents prendront plaisir à le lire et, qui sait, à prendre leur bâton.

*Jeanine Devos*

## ❖ Quelques grandes questions européennes

- Une présidence ambitieuse dans l'attente du Traité de Lisbonne



**L**e 1<sup>er</sup> juillet 2008, la France assumera la présidence de l'Union pour 6 mois. Ce sera la dernière fois qu'un Etat membre remplira toutes les fonctions d'une présidence si, comme



prévu, le Traité de Lisbonne entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009. En effet, le Conseil européen aurait alors un Président "stable", élu pour 2 ans et demi, qui disposerait d'une grande partie des attributions actuelles de la présidence de l'Union.

Dans ce contexte et selon les termes de J.P Jouyet (Secrétaire d'Etat français en charge des affaires européennes), la France souhaite assurer une "présidence citoyenne et européenne" placée sous le signe de "l'Europe protection".

Sur le plan politique, la présidence française aura tout d'abord à préparer l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne. En particulier, il lui reviendra d'organiser la mise en place de la future présidence du Conseil européen, du nouveau "Haut Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité", ainsi que du Service européen d'action extérieure. Simultanément la présidence aura à suivre les travaux du Comité des sages chargés de réfléchir à l'Europe de 2020-2030.

Pour l'action en commun au sein de l'Union, la présidence française souhaite que quatre domaines soient pris en compte en priorité :

- *l'immigration* : dans l'espoir de voir l'Union développer une gestion globale et concertée des migrations, la France entend proposer à ses partenaires l'idée d'un pacte européen sur l'immigration. Ce pacte à définir par les 27 Etats Membres devrait reposer sur le refus des régularisations massives, l'harmonisation des régimes d'asile et la négociation d'accords de réadmission avec les Etats tiers qui sont "terres d'émigration".
- *l'énergie* : étroitement liée aux questions environnementales, la politique européenne de l'énergie devrait, pour la France, mieux prendre en compte la sécurité des approvisionnements énergétiques de l'Union et le rôle que peut jouer le nucléaire comme source d'énergie non productrice de CO<sup>2</sup>.
- *l'environnement* : avec l'objectif d'assurer le développement durable de l'Union et d'y renforcer la capacité d'innovation, la France entend promouvoir les actions conduisant à réduire la production de gaz à effet de serre, la fiscalité écologique, le développement de produits propres et une "Europe de la connaissance" forte et innovante. D'autre part, un programme commun à 3 présidences successives (France, République Tchèque, Suède) devrait être élaboré pour lutter contre le changement climatique et rechercher un accord post-Kyoto, améliorer la qualité de l'air, mieux gérer les déchets et protéger la biodiversité .
- *la défense et la sécurité* : alors qu'un poste de Haut Représentant pour la politique étrangère devrait être pourvu en 2009, la France souhaite que l'union ait un programme d'action cohérent en matière de défense. Dans ce cadre, la présidence française préconisera également d'établir une "Union pour la Méditerranée" et de renforcer le dialogue avec les Pays émergents (Chine, Inde, Brésil, Afrique du Sud..).

De plus, il serait proposé que soit créée au niveau européen une organisation de gestion civile des crises pour coordonner les secours face aux catastrophes naturelles (incendies, tremblements de terre..).

Au-delà de ces thèmes prioritaires, la présidence française entend également accorder une grande attention aux questions de lutte contre la pauvreté et à l'aide au développement des Pays

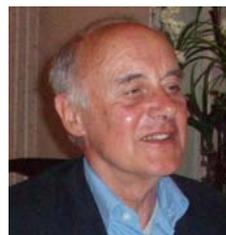


les plus pauvres, de même qu'elle souhaite que soit engagé un réexamen des politiques européennes et leur financement après 2013, en particulier pour la politique agricole commune (PAC).

Un tel programme est sans conteste vaste et ambitieux. Pour qu'il soit mené à bien, la présidence française devra construire l'accord de tous les Etats Membres sur ces divers chantiers et y associer les citoyens de l'Union en leur montrant sa réelle plus-value et ce qu'elle peut leur apporter concrètement face aux défis actuels de la mondialisation.

*Louis Bellemin*

- **La tentation de Venise**



Quel est celui d'entre nous qui n'a pas rêvé, à un moment de son existence, d'une autre vie où tout serait plus facile et, pour tout dire, merveilleux ? Pendant nos années d'activité dans les institutions européennes, n'avons-nous pas songé parfois, avec un sentiment d'impatience, à notre future retraite, à cette tranche de vie au cours de laquelle nous serions débarrassés du stress et des multiples embarras professionnels ? Ce rêve et cette envie d'être ailleurs, c'est ce qu'on appelle la tentation de Venise, car cette ville unique au monde a quelque chose de mythique, elle alimente la littérature et exerce un attrait exceptionnel sur les millions de touristes qu'elle accueille.

Il semble bien – et ce n'est pas un phénomène nouveau - que la tentation de Venise affecte également notre Commission européenne. En l'espace de quelques mois, deux de ses membres l'ont quittée : Markos Kyprianou (santé et protection des consommateurs) a démissionné le 27 février 2008 pour devenir ministre des affaires étrangères de la république de Chypre et Franco Frattini (justice, liberté, sécurité) a quitté Bruxelles pour exercer les mêmes fonctions en Italie. Dès le mois de mars, il avait bénéficié d'un congé d'un mois, prolongé jusqu'à la fin d'avril, pour participer à la campagne des élections législatives italiennes. La nouvelle Commission ne prendra ses fonctions que le 1er novembre 2009. La Commission Prodi avait connu, elle aussi, des départs anticipés : Michel Barnier parti pour les affaires étrangères en France, Pedro Solbes pour les finances en Espagne, Erkki Liikanen pour la banque nationale finlandaise et Anna Diamantopoulou pour le parlement grec. Nous nous rappelons d'autres départs anticipés comme ceux d'Abel Matutes en 1994 ou même d'un président, Franco Malfatti, nommé en 1970 et démissionnaire en 1972.

Ces situations sont, bien entendu, régies par des textes. Un membre démissionnaire est remplacé, pour la durée du mandat restant à courir, par un nouveau membre nommé par le Conseil statuant à la majorité qualifiée (article 215 du traité instituant la Communauté européenne). Surtout, le président de la Commission "prend contact immédiatement avec le président du Parlement européen" pour assurer la présentation du futur membre devant le Parlement "sans retard" et le PE fait connaître sa position "en temps utile avant que le membre soit appelé à exercer des fonctions dans lesquelles il représente la Commission" (article 4 de l'accord cadre entre Commission et Parlement).



Certes, comme l'a rappelé le porte-parole du président Barroso, les nominations à de hautes fonctions nationales ne font que confirmer les qualités politiques et personnelles des personnes en question. Il est certain que le passage par Bruxelles contribue à conforter leur engagement européen, dont les démissionnaires peuvent faire profiter le gouvernement ou même le secteur privé qu'ils vont rejoindre dans leur pays d'origine. Cela dit, on peut raisonnablement penser que le président préférerait garder sa Commission au complet jusqu'au terme de son mandat. L'institution a tout intérêt à diffuser dans l'opinion, volontiers critique à son égard, une image de stabilité.

Les départs relativement nombreux de commissaires que l'on a pu observer, sans exclure d'ailleurs d'autres départs éventuels avant la fin du mandat de la Commission actuelle, montrent que la tentation de Venise continue à hanter les nuits de certains commissaires. Seraient-ils insatisfaits, comme nous le sommes nous-mêmes parfois dans notre vie, du métier qu'ils exercent à Bruxelles ? Ou bien, plus vraisemblablement, considèrent-ils ce métier comme une simple étape dans leur parcours professionnel, dont ils voient l'essentiel se dérouler dans le cadre national, qu'ils considèrent comme un ancrage plus sûr, voire plus gratifiant que la carrière européenne ? Nous n'avons pas la prétention de répondre à cette question, qui pourrait constituer un bon sujet de thèse de doctorat et sur laquelle nos lecteurs ont peut-être quelques idées.

*Daniel Guggenbühl*



- **Croatie**

**I**l y a à peine vingt ans, la Croatie faisait encore partie de la fédération yougoslave, un pays dirigé d'une main de fer jusqu'à sa mort en 1980 par le maréchal Tito, qui était lui-même croate. Ce pays de 4,5 millions d'habitants, près de deux fois plus grand que la Belgique en superficie, est devenu indépendant en 1990 et s'est d'abord englué dans un conflit sanglant avec ses voisins serbes tout en retardant le processus de démocratisation et en repoussant dans un avenir assez lointain la perspective de son adhésion à l'Union européenne. Aujourd'hui encore, le revenu par tête de ses habitants n'équivaut qu'à la moitié du revenu moyen dans l'Union, une situation qui devrait cependant changer au cours des années à venir.

En effet la Croatie possède de nombreux atouts, l'un des plus importants étant sa situation géographique avec une côte de quelques milliers de kilomètres serpentant le long de l'Adriatique et plus de mille îles ou îlots dont quelques dizaines sont habitées. C'est cette côte que quelque 160 membres de notre Section Belgique vont explorer au cours d'une croisière débutant le 25 septembre prochain à bord du dernier-né de la société CroisiEurope, "la Belle de l'Adriatique", un navire conçu pour les croisières en mer et entièrement affrété par notre groupe. Dès l'ouverture des inscriptions, nos collègues se sont précipités pour avoir leur place sur le bateau. De belles découvertes les attendent, à commencer par celle de la ville de



Dubrovnik, l'ancienne Raguse, qui fut même, au cours de son histoire, une véritable « république ». Ce sera le point de départ et d'arrivée de la croisière. Nombreux sont les touristes qui succombent au charme de cette ville inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Certains seront-ils tentés d'y rester, comme ces 27 officiers et soldats de la Grande Armée de Napoléon en pleine retraite, qui ont décidé en 1813 de jeter leur havresac à Dubrovnik et qui y ont fait souche, ce qui fait que l'annuaire téléphonique de la ville recèle encore aujourd'hui des noms comme Fouquet, Montaigne ou Rodin. Nos collègues apporteront donc leur contribution à l'essor touristique de la Croatie, une destination actuellement de plus en plus prisée.

Cela dit, alors que sa voisine slovène, dont nous avons parlé dans l'Ecrin du second trimestre, a rejoint l'Union européenne dès 2004 et en exerce la présidence au cours de ce premier semestre 2008, la Croatie attend toujours son heure. Les négociations d'adhésion ont commencé en octobre 2005 et ont bien progressé, comme l'a dit le 9 avril dernier devant le Parlement européen le commissaire à l'élargissement Oli Rehn. Selon lui, l'année 2008 devrait être décisive, bien que la Croatie doive encore procéder à des réformes administratives, judiciaires et économiques concrètes et faire des progrès tangibles dans sa lutte contre la corruption et pour la protection des minorités. Elle devra aussi mettre de l'ordre dans la gestion de l'aide financière de l'Union. La Commission adoptera à l'automne de cette année un calendrier indicatif des nouvelles adhésions (Croatie et ancienne République yougoslave de Macédoine) et elle espère la conclusion des négociations avec la Croatie en 2009 si toutefois les conditions nécessaires dont nous venons de parler sont remplies d'ici là. Oli Rehn estime donc que la balle est maintenant dans le camp de la Croatie.

Au cours de leurs excursions sur la terre ferme durant la croisière, nos collègues découvriront à coup sûr un pays marqué non seulement par une longue histoire, mais aussi par le caractère très européen de ses monuments et du mode de vie de ses habitants, tout cela sous un beau soleil méditerranéen.

*Daniel Guggenbühl*



- **L'Ecole européenne d'Uccle fête ses 50 ans**



*Les élèves de l'Ecole européenne d'Uccle ont donné un grand concert au Palais des Beaux-Arts le 27 avril 2008 ainsi qu'une grande fête sur leur campus le 24 mai pour honorer dans la joie les 50 ans d'existence de leur école.*

C'est le 15 septembre 1958 que la première Ecole européenne de Bruxelles a été ouverte au n° 2 de la rue du Trône. Fonctionnant sur le modèle pédagogique de l'Ecole Européenne de Luxembourg ouverte en 1953, elle accueille ses 26 premiers élèves dans quatre sections linguistiques (DE, FR, IT, NL) avec six enseignants sous la responsabilité du premier directeur, Monsieur Peeters. Cette année là, les administrations de la CEE et de l'Euratom ouvrant leurs portes, de jeunes fonctionnaires européens commencèrent à affluer à Bruxelles avec des



ribambelles d'enfants qu'il fallait enseigner dans leur langue maternelle. A la fin de l'année scolaire, 195 élèves se pressaient rue du Trône dans un bâtiment inadapté. Dans l'urgence, les Autorités belges achetèrent alors chaussée de Waterloo la propriété Devis entourée d'un magnifique parc de 5ha et la mirent à la disposition de l'Ecole européenne. A la rentrée de 1959, cette dernière comptait déjà 473 élèves !

Cet afflux d'élèves ne s'est pas démenti depuis lors avec le prodigieux développement de la construction européenne et les élargissements successifs. L'histoire de l'école va dès lors se conjuguer avec le combat permanent de la Direction pour canaliser et accueillir un nombre grandissant d'élèves dans des bâtiments toujours insuffisants. Pendant le demi-siècle d'existence de l'Ecole, les chantiers ont été incessants, les constructions se sont multipliées sur son beau terrain. Ce furent d'abord des pavillons militaires, puis les petits et grands "Chaville", le bâtiment des sciences, le gymnase, le complexe Van Houtte, sans compter l'occupation du "château" et de la "villa"...

En 1974, avec 3.230 élèves, un répit fut trouvé par l'ouverture de l'annexe de Woluwé qui dès septembre absorba 600 élèves dans des bâtiments encore en chantier. Mais le flux inexorable continua. En 1998, l'école est à nouveau au bord de l'apoplexie avec près de 3.500 élèves lorsque la troisième annexe d'Ixelles ouvre ses portes et permet de dégonfler provisoirement les effectifs de l'école d'Uccle. Entre temps, les premiers bâtiments de qualité médiocre, bourrés d'amiante, ont été détruits et de nouveaux ont été construits avec la collaboration efficace des autorités belges. En fin de compte, le résultat est bon et l'Ecole peut se prévaloir de bâtiments bien conçus et esthétiques dans un environnement vert remarquable.

L'effort de la Direction n'a pas porté, évidemment, que sur la bâtisse mais aussi sur la qualité de l'enseignement et la valeur du baccalauréat européen. La première promotion de l'Ecole d'Uccle date de 1963 avec 36 lauréats et depuis lors plus de 200 bacheliers quittent l'école chaque année et, grâce à la bonne formation reçue, intègrent facilement les études supérieures. Ils ont aussi quelque chose en plus dans leur acquis scolaire, la conscience d'appartenir à une communauté européenne avec une identité commune, une ouverture aux autres cultures sans devoir pour autant renier leur culture d'origine, une grande liberté d'esprit en plus d'un bon bagage linguistique.

Là aussi, la marche vers le succès n'a pas été un long chemin tranquille. L'Ecole a vécu toutes les discussions sur la réforme de l'enseignement qui ont traversé le monde scolaire européen depuis 50 ans avec la difficulté supplémentaire de la lourdeur de ses structures et de la nécessité de tenir compte des différentes traditions nationales parfois divergentes et paralysantes. L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole, très vigilante, a joué là, entre autres, un rôle stimulant. De son côté, le Parlement Européen, fort de son pouvoir budgétaire, a voulu, lui aussi, imposer des réformes administratives et statutaires. Pour y parvenir, il lui est arrivé de pratiquer une forme de chantage à la subvention, compliquant la tâche des Directions privées de crédits certaines années.

En 2008, l'école d'Uccle fonctionne dans le calme avec un effectif stabilisé après tous les changements entraînés par la création de nouvelles sections linguistiques et les transferts d'élèves vers la nouvelle école de Berkendael, en attendant celle de Laeken.. Elle compte 3.055 élèves avec 8 sections linguistiques<sup>2</sup>, 350 professeurs, 13 langues d'enseignement. Des cours y

---

<sup>2</sup> \* DE, DK, EN, ES, FR, HU, IT, PL.



sont désormais donnés également en slovène, bulgare et roumain. Cette grande variété linguistique rend difficile l'organisation des cours pour éviter leur trop grande parcellisation pour un trop petit nombre d'élèves. Tout ne peut pas être financé car le coût annuel par élève est déjà de l'ordre de 10.000 €

Le directeur actuel de l'Ecole, Kari Kivinen, apprécie que les travaux soient terminés d'une manière satisfaisante et que le site offre maintenant d'excellentes conditions de travail. Il vient d'un pays, la Finlande, dans lequel la qualité du réseau scolaire est une référence au niveau européen. Il estime qu'à son arrivée en 1995 les Ecoles européennes avaient 20 ans de retard par rapport aux systèmes les plus performants. Il trouve actuellement qu'après tous les efforts accomplis ce retard a été presque comblé.

Il en cite pour exemple la décision récente du Conseil Supérieur d'apporter une aide aux élèves en difficultés d'apprentissage par suite de troubles ou de handicaps. Jusqu'à cette décision, ces élèves étaient éliminés, de fait, de l'Ecole. Ces mesures de soutien spécifique aux plus faibles, demandées depuis longtemps par les parents d'élèves, concernent actuellement 70 élèves de l'Ecole d'Uccle. Elles tendent à modifier l'image d'une école, jusque là élitiste, en une école ouverte à tous.

D'autres réformes sont encore en chantier, elles visent une meilleure gouvernance des Ecoles par la recherche d'une autonomie locale car les organismes centraux avec 27 délégations nationales et 54 inspecteurs ont des conditions de travail difficiles et peu efficaces. Des projets de réformes visent aussi à ouvrir et à diffuser le modèle existant de l'enseignement européen en donnant un agrément à un nombre limité d'écoles, dites de type II et III, dispensant un enseignement européen susceptible de conduire au Baccalauréat européen. Des écoles situées dans les villes bénéficiant d'implantations européennes telles que Parme, Helsinki, Strasbourg, pourraient bénéficier de cette ouverture, mais aussi d'autres écoles situées dans des villes où ne se trouvent pas d'enfants liés aux Institutions européennes. Ce nouveau type d'écoles permettrait de valoriser enfin vers le plus grand nombre l'acquis pédagogique considérable et la vocation des Ecoles européennes. L'avenir des Ecoles s'ouvre. C'est une bonne nouvelle au moment où l'Ecole de Bruxelles fête son jubilé.

Comment se comportent les élèves en 2008 ? Les mœurs scolaires ont beaucoup changé depuis 50 ans. Le campus est désormais entouré d'un solide grillage avec deux entrées où il faut montrer patte blanche. Les problèmes de drogue ne sont pas différents de ceux d'autres écoles à population similaire dans lesquelles les élèves disposent d'un argent de poche abondant et dont les parents sont très occupés professionnellement. Grâce à l'action éducative de la Direction et du corps enseignant, concertée avec celle de la police dont les chiens viennent de temps à autre renifler dans les classes, le problème est sous contrôle. Une politique de dialogue systématique permet par ailleurs de résoudre beaucoup de problèmes, comme celui du port du voile par de jeunes musulmanes. Le nombre de cas d'indiscipline qui méritent de passer en Conseil de discipline se révèle réduit.

L'atmosphère culturelle a changé. Si les élèves provenant des pays les plus anciens dans l'Europe ne possèdent plus l'ardeur européenne de leurs prédécesseurs, les élèves des nouveaux pays, Pologne, Hongrie, Slovaquie montrent beaucoup d'enthousiasme et de joie d'être entrés dans l'Europe. Ils sont en même temps restés très fiers de leur culture qu'ils aiment partager lors des fêtes de l'Ecole.



En définitive, on peut constater qu'après 50 ans les objectifs fondamentaux des Ecoles européennes pour les élèves tels qu'ils sont repris dans un parchemin scellé dans les fondations de toutes les Ecoles sont toujours respectés :

*« Elevés au contact les uns des autres, libérés dès leur plus jeune âge des préjugés qui divisent, initiés aux beautés et aux valeurs des diverses cultures, ils prendront conscience en grandissant de leur solidarité tout en gardant l'amour de leur patrie, ils deviendront, par l'esprit, des européens ».*

*Philippe Loir*

- **Une initiative qui mérite d'être soutenue:  
Le Fonds Mondial de Solidarité Numérique (FSN)**



Il faisait froid et il neigeait à Helsinki, en cette soirée de début décembre 1999, lorsque le Maire de la ville de Bamako, protégé par un léger anorak, débarqua dans le Palais des Congrès, où se déroulaient la Conférence et exposition annuelle organisée par la Commission sur les Technologies de l'Information et Communication (TIC).

Il était venu, invité par la Commission, pour expliquer aux industriels et opérateurs européens du secteur pour quelles raisons le Mali, un des pays les plus pauvres de l'Afrique, s'intéressait à ces technologies, et pourquoi le Président Alpha Omar Konaré, avait invité M. Prodi, récemment nommé à la tête de la Commission, à une Conférence prévue en février 2000 sur les TIC, dont le titre était : "Bamako 2000 : une passerelle vers l'Avenir".

Cette conférence, à laquelle la Commission participait avec un stand et certains projets, en particulier de télémédecine, eut un immense succès et contribua fortement à sensibiliser les responsables politiques à l'importance des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) comme facteur essentiel du développement pour les pays les plus pauvres. Organisée par la Fondation du Devenir (la société civile), elle réunit près de 4.000 personnes, plus de 60 gouvernements et les représentants des plus grandes organisations internationales. C'est elle qui, dans ses conclusions, proposa la convocation à Genève, en décembre 2003, d'un sommet mondial sur la société de l'information.

L'idée de soutenir le développement de ces pays, non seulement selon les méthodes traditionnelles mais aussi en les aidant à accéder à des technologies jusque là monopoles des pays les plus avancés, était lancée et fit lentement son chemin. D'autres conférences ont suivi, et tout le monde reconnaît maintenant la nécessité d'en disposer pour soutenir un développement durable et éviter de rendre infranchissable le fossé qui se creuse chaque jour entre les pays qui utilisent de plus en plus ces technologies et ceux qui n'en disposent pas (le "fossé numérique" ou "digital divide").

Le problème du financement est évidemment au cœur du débat, car personne ne semble disposé à détourner des ressources destinées à des besoins primaires vers des initiatives qui sont considérées nécessaires mais pas dans l'immédiat : pourquoi disposer d'un PC si on n'a pas l'électricité ou si l'on est analphabète !



Mais on oublie qu'un PC comportant un programme de téléenseignement peut être un instrument formidable pour lutter contre l'analphabétisme, et un simple panneau solaire peut fournir l'énergie nécessaire.

Pour surmonter cette difficulté, le Président du Sénégal, M. Abdoulaye Wade, lança lors du premier Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI), tenu à Genève en 2003, l'idée de la création d'un Fonds mondial de Solidarité Numérique (FSN), basé sur un principe de financement très simple :

- prévoir, dans tous les appels d'offres pour l'achat de matériel informatique, publics ou privés, une clause qui engage le fournisseur à verser au FSN 1% du montant de la transaction, à prélever sur sa marge bénéficiaire.
- le FSN investit les sommes ainsi récoltées auprès des mêmes entreprises du secteur des TIC pour financer des projets communautaires structurants visant la demande insolvable et utilisant les TIC comme catalyseur de développement.

Pour les entreprises, il s'agit donc d'une opération neutre qui, en fait, favorise leur essor et leur déploiement dans des zones qui, faute de ressources financières, ne les intéressaient pas. Ce principe a été validé lors du deuxième sommet sur la société de l'information tenu à Tunis en 2005.

Au cours de ces trois dernières années, 135 Etats ont décidé par la voix de leurs Chefs d'Etat ou de leurs Premiers Ministres de soutenir le FSN en militant pour son mécanisme innovant de financement.

Le FSN a officiellement été inauguré à Genève le 14 mars 2005.

Le FSN est dorénavant sur les rails et **nous avons posé quelques questions** à M. Alain Clerc, son Secrétaire exécutif.

### *Combien de projets sont financés actuellement ?*

Le FSN a choisi de s'engager en privilégiant les projets communautaires, c'est-à-dire les projets répondant à des besoins des collectivités locales.

A ce jour, alors que la « contribution de 1% n'est pas encore rentable et que nous ne disposons que de faibles moyens, nous avons engagé nos ressources dans une vingtaine de projets pilotes dans cinq pays (en Asie, en Afrique et en Amérique latine). Parmi ces projets, nous avons financé l'installation de stations de télé-médecine au Burkina Faso et au Burundi. Ces projets sont tous des succès et, grâce à une connexion haut débit via satellite, ils ont permis de démarrer, au plan local, toute une série de nouvelles activités (notamment la télé-médecine ou la mise en place de cybercentres communautaires). Nous avons ainsi la preuve que l'accès aux connaissances dans des régions marginalisées constitue l'un des meilleurs moyens de réduire la pauvreté et de réaliser les objectifs du millénaire. En termes de coûts, chacun des 10 projets africains a été subventionné à hauteur de 100.000 € par an, pour une période de 3 ans.



***Au delà des déclarations de soutien formulées par le Conseil des Ministres de l'Union Européenne en 2005, pourquoi la Commission Européenne n'a-t-elle pas pris des initiatives concrètes pour promouvoir le FSN ?***

A ce jour, la Commission, en dépit de la Déclaration que vous mentionnez, ne s'est pas encore engagée pour soutenir les actions du FSN. C'est dommage car notre action représente une alternative concrète et dynamique pour répondre aux besoins réels des collectivités sur le terrain. Or, au moment où les contributions au développement de l'Union européenne diminuent, il convient de chercher les moyens les plus pertinents pour répondre aux besoins des pays les plus pauvres. Alors que l'initiative du Président Chirac sur les billets d'avion est maintenant reconnue comme un des moyens efficaces, il faut que d'autres mécanismes innovants de financement soient pleinement reconnus par la communauté internationale et évidemment par la Commission européenne. Celle-ci se retranche en fait avec une grande prudence derrière des arguments d'ordre législatif.

La question de la fracture numérique avec ses conséquences économiques, politiques, sociales, culturelles désastreuses pour les pays aujourd'hui marginalisés doit faire l'objet d'une réévaluation politique à la hauteur des enjeux. Soit, nous voulons relever ce défi et la communauté internationale s'y implique, soit on renonce et on accepte les conséquences de ce désengagement (ou de ce non-engagement). Il serait préférable d'apporter aux jeunes africains un accès aux connaissances et une chance de développement leur permettant ainsi de rester dans leur pays auprès de leur communauté. C'est cela tout le sens de la société de l'information. Je souhaiterais dès lors que les autorités en charge de ce dossier à la Commission revoient leur attitude et s'engagent très fortement en faveur du FSN. C'est en fait le seul moyen d'éviter un nouveau clivage - qui pourrait être irrémédiable - entre ceux qui ont accès à la société de l'information et ceux qui en sont exclus et qui risquent également d'être les oubliés de la mondialisation.

***Quelles actions sont prévues pour promouvoir une plus grande participation des autorités publiques, au niveau international, national et local, et des entreprises privées au principe du 1% de solidarité numérique?***

Le Sénégal, à l'initiative du Président Abdoulaye Wade, a lancé l'idée d'une Convention internationale pour le financement de la solidarité numérique. Ce projet de convention fait l'objet de discussion au sein du "Groupe pilote sur les contributions innovantes pour le financement du développement". Nous espérons que ce texte sera largement agréé dans le cadre de ce groupe, composé d'une soixantaine d'Etats (du Nord et du Sud) et que nous parviendrons à un consensus général d'ici à la Conférence de Doha, à la fin de cette année.

Cela étant, le Fonds ne se focalise pas seulement sur la "contribution de 1% de solidarité numérique" (également appelée "principe de Genève"). Il vient de lancer une initiative dite des "1.000 unités de télémédecine" qui vise à équiper tous les hôpitaux de district en Afrique d'installations de télémédecine qui permettront aux médecins éloignés des capitales de procéder à des diagnostics de qualité. Enfin, à la demande de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), nous sommes engagés dans un projet de distribution de 500.000 ordinateurs aux pays de l'OCI qui en ont le plus besoin<sup>3</sup>.

*Giangaleazzo Cairoli*

---

<sup>3</sup> Pour d'autres informations sur le FSN : [www.dsf-fsn.org](http://www.dsf-fsn.org)



- **"La révolution européenne, 1945-2007"**

Tel est le titre qu'Elie Barnavi et Krzysztof Pomian ont donné à leur essai sur l'Europe qui vient de paraître aux éditions Perrin. Il s'agit, pour les concepteurs du futur musée de l'Europe, "d'insérer le processus de l'unification de l'Europe dans la logique historique globale qui l'a rendu possible". C'est l'histoire des grands événements politiques et stratégiques européens depuis 1945 à l'occasion desquels l'Union s'est faite. Les deux auteurs sont historiens : Barnavi a été membre du mouvement "La paix maintenant" en Israël et ambassadeur de ce pays en France ; Pomian a été chassé de son enseignement en 1968 en Pologne par les autorités communistes et a fait sa carrière au CNRS français.

Bien que les auteurs se concentrent sur le 20<sup>e</sup> siècle, ils voient l'Europe actuelle comme l'aboutissement provisoire d'une longue évolution commencée avec l'expansion des civilisations grecque et latine, puis du monde chrétien. Leur histoire de l'Europe commence avec la première guerre mondiale, alors que la marche vers l'abîme est concomitante avec les premières idées d'une Europe unie. Le comte Richard von Coudenhove-Kalergi imaginait, dès les années vingt, une Union paneuropéenne. Le rêve d'une Europe unie et démocratique a persisté dans la résistance pendant la seconde guerre mondiale, par exemple avec Altiero Spinelli, qui rédigea en 1941 avec Ernesto Rossi un "Manifeste pour une Europe libre et unie".

Après 1945, l'histoire de l'Europe est, pendant cinquante ans, celle de la séparation Est-Ouest et de la guerre froide. Celle-ci coupe l'Allemagne et l'Europe en deux. C'est l'élément déterminant de l'histoire européenne de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Un nouvel ordre international se crée à ce moment, bien décrit dans le livre: la doctrine du "containment" de George Kennan, le plan Marshall, l'OTAN, le blocus puis le mur de Berlin. C'est dans ce contexte international d'affrontement que l'Europe prend forme. Avec la CECA, puis avec le Traité de Rome et Euratom, les auteurs voient advenir ce qu'ils appellent la révolution européenne : ce que les signataires de ces traités annoncent "c'est tout bonnement le premier empire démocratique de l'histoire, c'est-à-dire bâti non sur la domination d'un peuple et l'ambition d'un homme, mais sur la libre volonté des nations qui s'y agrègent".

Barnavi et Pomian décrivent avec perspicacité les qualités très particulières de ces hommes qui ont alors créé l'Europe: "*Humanistes et démocrates, ils sont tous issus de la résistance au nazisme et au fascisme... Ce sont aussi pour la plupart des hommes des frontières, de ces marches improbables où les Etats européens ont vidé leurs querelles sanglantes, mais aussi où les hommes de bonne volonté ont appris à se connaître et à s'apprécier : Adenauer et Schuman sont des rhénans, le premier de Cologne, le second né à Luxembourg d'un père français devenu allemand après la guerre franco-prussienne ... De Gasperi est originaire du Trentin, né autrichien donc... Bech et Spaak sont, l'un et l'autre, citoyens de pays qui sont tout entiers des marches et des carrefours de langues et de cultures... Et l'on ne comprend rien à l'engagement de Monnet... si l'on oublie que l'objet de son négoce est déjà largement mondialisé...*". Tous, sauf Spaak (agnostique et socialiste), sont des démocrates-chrétiens.

Mille neuf cent soixante huit et les années suivantes constituent un tournant à bien des égards : ce sont les mouvements étudiants et aussi la répression en Pologne et en Tchécoslovaquie



contre laquelle, à l'Ouest, *"ne rien faire reste un impératif de l'équilibre mondial"* ; puis le terrorisme d'extrême gauche ; en Allemagne la "Rote Armee Fraktion" ; en Italie, à la fin des années soixante-dix, les Brigades rouges portent à son paroxysme la stratégie de la tension en assassinant Aldo Moro, afin d'empêcher le 'compromis historique' entre la démocratie chrétienne et le parti communiste. C'est enfin l'Acte final d'Helsinki (1973), par lequel *"les Soviétiques ont dû entériner les clauses qui rendaient possible le changement"* ; les voix des 'dissidents' se font entendre ; de grandes manifestations ont lieu contre la guerre au Vietnam.

Dans les années quatre-vingt, le déploiement des SS20 soviétiques à l'Est amène les Américains à déployer les Pershing à l'Ouest : on connaît les mots célèbres en Allemagne "lieber rot als tot" (plutôt rouge que mort) ; et de Mitterrand en France : "Les pacifistes sont à l'Ouest, mais les missiles sont à l'Est". Ce sont aussi les années pendant lesquelles la Grèce, l'Espagne et le Portugal, après avoir abandonné leurs dictatures, rejoignent le giron démocratique européen. Les avancées européennes de l'époque sont connues : système monétaire européen (SME), élections du Parlement Européen au suffrage universel, présidence Delors...

A partir de 1989, la chute du mur de Berlin et la dissolution de l'empire soviétique apparaissent aussi imprévisibles qu'inexpliquées : *"Événement politique, symbolique et médiatique de première grandeur, la chute du mur a éclipsé dans la mémoire collective des Européens tout ce qui l'a précédé et tout ce qui lui a suivi... On s'aperçoit de la formidable nouveauté de ces événements. En effet, c'est la première fois dans l'histoire de l'Europe ... qu'une révolution d'une telle ampleur,... aboutissant à la disparition d'un empire ... s'est déroulée avec si peu de violence et de sang"*.

Dans la perspective de la longue période qui est celle des auteurs, ce qui a été accompli en Europe et par elle en cinquante ans sous la protection américaine, par rapport aux centaines d'années qui les ont précédés, est donc simplement extraordinaire : et si profondément entré dans les esprits que plus personne ne le remarque. Que ces cinquante ans aient été aussi des années de paix (à la douloureuse exception de la désintégration de la Yougoslavie) ne soulève pas davantage d'étonnement ou d'admiration. C'est aussi ce qui fait partie de la révolution européenne. Ceci est particulièrement ressenti dans les pays de l'Est de l'Europe qui viennent d'entrer dans l'Union et dont les élites, soulignent les auteurs, ont toujours été européennes : et sans l'Union, la réunification de l'Europe n'aurait pas été possible. Comme l'écrit le journaliste Ferenczi, *"l'Europe, qui était naguère un défi ou une espérance, est désormais une évidence"*. Voilà une leçon que devraient retenir ceux qui ne sont sensibles qu'à son impuissance.

Mais cet 'oubli' des accomplissements de l'Europe peut être aussi un signe de sa fragilité. Comme l'a dit J. Delors *"Les peuples qui n'ont pas de mémoire n'ont pas d'avenir"*. L'Europe, en accroissant ses domaines d'intervention et son étendue géographique, a aussi accru sa vulnérabilité: *"On voit s'y développer des forces centrifuges qui, si on les laisse faire, risquent de provoquer un nouvel éclatement"*. Pour Barnavi et Pomian, il y a pour l'Europe quatre problèmes: *"celui de ses frontières, celui de sa gouvernance, celui de ses objectifs et celui des moyens dont elle dispose pour faire pression sur ses membres s'ils ne respectent pas les critères de Copenhague"*.

A vingt-sept, la tentation du 'chacun pour soi' est forte ; les oppositions entre membres risquent de grandir ; les auteurs se prononcent à cet égard contre l'entrée de la Turquie dans l'Union. La présence dans toute l'Europe de partis *"populistes, xénophobes et plus ou moins sournoisement antisémites"* constituent une de ces forces centrifuges et l'Union a tort, selon eux, *"de garder le silence face à la montée des mouvements qui s'enracinent dans le passé nazi"*.



L'essai se termine sur ces interrogations inquiètes, en saluant une dernière fois "*ces hommes politiques dotés d'une imagination exceptionnelle qui leur a permis de discerner dans la misère ambiante des virtualités susceptibles de la transformer en une conjoncture favorable... Grâce à eux, pour arriver au point où nous en sommes, il a suffi d'un demi-siècle. Avec en amont trois millénaires*".

*Jean-Pierre Dubois*

## ❖ **Le saviez-vous ?**

- **Dépendance, quand tu nous tiens!**



### **Perdus dans le dédale des dispositions générales d'exécution (DGE) du Régime commun d'assurance-maladie (RCAM) ?**

Seriez-vous moins rapide que la Commission ? Si vous suivez assidûment les activités de la Section Belgique de l'AIACE, vous n'avez pas pu manquer les diverses explications qui nous ont été fournies par les représentants de la Commission. Pourtant, il est vrai que l'on n'écoute bien que ce qui nous concerne directement et vous n'avez peut-être pas tout enregistré. Soyez sans crainte, ce n'est pas l'empreinte indélébile d'Alzheimer mais simplement une façon de se protéger de la surinformation !

Pour ceux d'entre vous qui seraient perdus, voici comment sortir de ce dédale !

Les DGE sont publiées dans le document<sup>4</sup> C (2007) 3195 contenant la décision du 2 juillet 2007. Vous pouvez en obtenir désormais une version papier en contactant le secrétariat de l'AIACE section Belgique (tél: 02 295 38 42, fax : 02 299 52 89). Vous y trouverez la description de la notion de dépendance

Si vous êtes un branché de l'informatique, voir la note en bas de page pour les adresses de l'intranet de la Commission (IntraComm) ! Vous pouvez les consulter et les imprimer sans devoir vous déplacer. *Par ailleurs, sans aller sur IntraComm, vous pouvez trouver ces DGE, documents du RCAM et bien d'autres choses sur le site de l'AIACE Belgique*<sup>5</sup>

La Caisse maladie va, elle aussi, sortir sous peu une brochure de vulgarisation.

Selon votre degré de hâte, vous pourrez bientôt tout savoir sur les DGE.

*Ian Collisson*

---

<sup>4</sup> Version française des DGE : [https://intracomm.ec.europa.eu/pers\\_admin/sick\\_insur/pdf/dge\\_fr.pdf](https://intracomm.ec.europa.eu/pers_admin/sick_insur/pdf/dge_fr.pdf)

Version anglaise : [https://intracomm.ec.europa.eu/pers\\_admin/sick\\_insur/pdf/dge\\_en.pdf](https://intracomm.ec.europa.eu/pers_admin/sick_insur/pdf/dge_en.pdf)

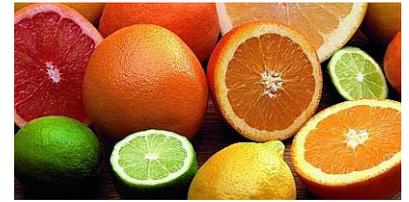
Versin allemande : [https://intracomm.ec.europa.eu/pers\\_admin/sick\\_insur/pdf/dge\\_de.pdf](https://intracomm.ec.europa.eu/pers_admin/sick_insur/pdf/dge_de.pdf)

**Attention, ceci n'est consultable qu'avec votre login et votre mot de passe d'accès à IntraComm !**

<sup>5</sup> [http://www.aiace-be.eu/BE\\_09i-rcam.html](http://www.aiace-be.eu/BE_09i-rcam.html)



- **Un cocktail fruité ralentit le vieillissement**



*Nous avons publié de nombreux articles à propos de la maladie d'Alzheimer. Voici un article de Nicolas Guggenbühl, spécialiste de la diététique, paru dans le Soir du lundi 3 mars 2008.*

Une étude conduite par des chercheurs coréens conclut que la consommation fréquente d'oranges, de pommes ou de bananes augmente la durée de vie des cellules. Avec le vieillissement de la population, le maintien d'un cerveau efficace et de ses facultés cognitives optimales devient un enjeu de santé de plus en plus important. Les relations entre la nutrition et les démences, la forme la plus fréquente étant la maladie **d'Alzheimer**, font l'objet d'une intense activité de recherche. Et une fois de plus, les plantes apparaissent comme une pharmacopée prometteuse, si ce n'est que cette fois, il s'agit d'aliments aussi courants que des fruits et des légumes.

Ces aliments sont connus pour être riches en antioxydants variés. Certains, comme la vitamine C ou le bêta-carotène, sont connus de longue date. Leur présence en quantité confortable dans le sang s'est vue associer à un risque plus faible de nombreuses affections chroniques telles que maladies cardiovasculaires et cancers. Mais d'autres antioxydants, comme les polyphénols, sont encore loin d'avoir livré tous leurs secrets. Et ils engrangent des résultats dans des domaines qui touchent au vieillissement cérébral, ainsi qu'aux démences qui y sont associées. C'est que le stress oxydatif, une forme d'agression chimique, résultant des phénomènes d'oxydation, représente une des pistes impliquées dans les dégâts cellulaires retrouvés, entre autres, au niveau du cerveau dans la maladie d'Alzheimer.

### **La durée de vie des cellules prolongée**

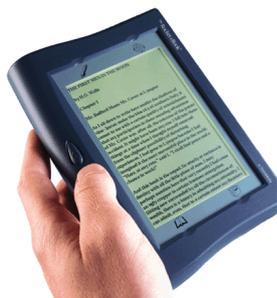
C'est pour évaluer le potentiel protecteur de polyphénols de fruits face à des affections telles que la maladie d'Alzheimer que des chercheurs coréens ont mené une expérience sur des lignées de cellules PC12, comparables à des neurones. Ils ont exposé ces cellules à du peroxyde d'hydrogène, après les avoir exposées à différentes concentrations d'extraits de pomme, d'orange et de banane. Leurs résultats, publiés récemment dans *Journal of food sciences* indiquent que les trois fruits – qui sont parmi les plus consommés – augmentent la viabilité des cellules. L'effet est particulièrement marqué pour les polyphénols de la pomme.

Ces résultats vont dans le même sens que ceux d'une autre nouvelle étude, menée par des chercheurs thaïlandais, rapportant que des polyphénols d'agrumes protègent les cellules des effets toxiques du peroxyde d'hydrogène et des dommages causés à l'ADN, le « cœur » de l'information pour le renouvellement des cellules.

Des travaux antérieurs effectués sur des souris génétiquement modifiées qui développent une forme de maladie d'Alzheimer avaient montré que le jus de pomme exerçait un effet protecteur sur les dégâts cérébraux causés par l'oxydation, et améliorait les performances cognitives des animaux. La question de savoir si l'on peut vraiment repousser les limites du vieillissement cérébral et la survenue de la maladie d'Alzheimer en croquant plus de pommes – et/ou d'autres fruits – reste posée.



From Computer Desktop Encyclopedia  
Reprinted with permission.  
© 1998 NewMedia, Inc.



- **Il y a livre et livre ! Aimerez-vous le livre numérique ?**



**J**e suis certain que plusieurs d'entre vous vont réagir à l'énoncé de cette tautologie qui sert de titre au présent article et je les comprends. De plus, la question subsidiaire "aimerez-vous le livre numérique" va susciter bien des réactions.

Mais, une certaine passion pour les techniques modernes de conception de textes (informatique, traitement de texte, sites internet, hypertexte<sup>6</sup>, livre électronique, etc.) m'a amené à m'interroger sur la nature de ce geste devenu banal, mais pas nécessairement simple, qu'est la lecture d'un texte quel qu'il soit.

De plus en plus de personnes lisent des romans et des essais sur des objets électroniques de tailles diverses (ordinateurs, PDA<sup>7</sup>, téléphones...). C'est un phénomène que l'on rencontre surtout au Japon et aux Etats-Unis, mais il ne devrait pas tarder à gagner du terrain avec le développement d'une nouvelle génération d'appareils. Sony a été le premier à fabriquer un appareil portable à encre électronique, le Librié, sorti en 2004 au Japon. Amazon a lancé en novembre 2007 le Kindle, utilisable seulement aux Etats-Unis. En France, le marché est entre les mains de deux fabricants : Bookeen qui vend le Cybook Gen3 et iRex Technologies qui a lancé l'iLiad. Ici, l'écran est une surface mate composée de millions de microcapsules de couleur noire et blanche. Son principal avantage est le confort inégalable qu'il offre à des yeux humains. L'appareil peut être employé des heures entières sans risque pour la rétine, et en pleine lumière, comme un livre normal.

De la taille d'un demi-livre de poche, l'ordinateur Kindle quant à lui est connecté en permanence à Internet offre la possibilité de télécharger directement des livres numérisés – appelés e-books (quel vilain mot !) – selon le même principe que la vente de musique en ligne. Si sa distribution est pour le moment cantonnée aux Etats-Unis, elle prélude à une vaste guerre commerciale entre fabricants.

Je vois certains d'entre vous pousser des cris d'orfraie. Comment ? Cette belle invention de Gutenberg devrait être déjà détrônée alors qu'elle a permis à des millions d'individus d'accéder au savoir et que d'autres millions n'y ont même pas encore accès. En d'autres termes, le livre est-il à l'aube d'une grande révolution ?

---

<sup>6</sup> Un hypertexte est un texte qui offre des fonctionnalités particulières de lecture, des hyper-fonctionnalités. Un texte est habituellement lu de façon linéaire de haut en bas. Même si on peut le lire en diagonale, sa lecture reste très séquentielle. Un hypertexte est un texte permettant la navigation à travers lui-même et d'autres textes apparentés ou fort éloignés que l'on atteint grâce à des **liens** ou hyperliens. Le lien présent dans l'hypertexte peut être un texte souligné ou en **surbrillance**, un logo, une image, une icône qui nous amène vers d'autres textes.

<sup>7</sup> Personal digital assistant



Cette question entraîne bien d'autres : quel sera le modèle économique du nouveau système d'édition et de distribution de ces livres ? Comment rendre compatibles les différents formats existants (PDF, Mobipocket, ePub...) avec ces nouveaux périphériques de lecture ? Qu'advient-il des libraires ? Sans oublier l'aspect qui est peut-être le plus important de ce marché naissant : quel accueil vont lui réserver les lecteurs, qu'ils soient amateurs de littérature, fans de bandes dessinées ou dévoreurs de journaux ? En d'autres termes, comment pourra-t-on lire sans papier ?

Google envisage de numériser, donc de scanner en mode image (comme des photos), des millions de livres mais les textes que l'on trouvera sur ces livres électroniques auront été traités par des logiciels de reconnaissance optique de caractères (OCR) puis relus par des êtres humains qui corrigeront manuellement les erreurs de la machine.

Cette nouveauté sortie des laboratoires va bientôt concerner Monsieur tout le monde. Lire sur un écran rétro-éclairé à cristaux liquides (LCD) peut cependant, à la longue, être un supplice pour des yeux normalement constitués. Rien à voir avec une navigation sur le internet, ni même un travail de rédaction. Lire suppose de déchiffrer des caractères, de comprendre un texte, voire de l'interpréter : autant d'actions qu'il est épuisant de répéter avec une lumière en pleine face. Vos yeux papillonnent. Tout dépend évidemment de chacun, mais il paraît difficile de poursuivre l'exercice plus de trente minutes d'affilée, même en diminuant la luminosité.

Avec le Cybook, à condition d'utiliser un format de texte dynamique, on peut grossir la taille des caractères, changer la police ou encore naviguer d'une page à l'autre à l'aide d'un bouton intégré. Enfin, sa mémoire peut contenir 200 titres et même 10.000. Sauf qu'il n'y a pas 10.000 ouvrages numérisés sur le marché français. Le catalogue est d'une pauvreté dramatique, tout particulièrement en matière de nouveautés. L'édition française a décidé, à l'évidence, de se hâter lentement dans le maquis numérique. Loin, très loin, de son homologue anglo-saxonne, qui propose déjà des livres électroniques par dizaines de milliers

Voilà, vous en savez suffisamment pour vous imaginer lisant dans le métro ou ailleurs votre dernière trouvaille littéraire. Mais allez-vous prendre goût à cette nouveauté ? En ce qui me concerne personnellement, je ne détesterai pas trouver une solution de stockage de livres dans notre maison. Car mon épouse, férue de généalogie et d'histoire, encombre notre énorme grenier. Mon bureau est, quant à lui, rempli de livres de toute nature et nous ne savons plus où loger les nouveaux achats. Mais quant à lire sur un écran, déjà que la confection de l'Ecrin me fait passer de nombreuses heures devant l'écran de mon ordinateur, j'hésite sérieusement.

Mais, comme je le disais au début de ce texte, la lecture d'un texte sur papier se fait de façon séquentielle, ce qui a contraint l'auteur à suivre un certain cheminement conceptuel et oblige le lecteur à suivre aussi un cheminement séquentiel à la lecture. Il est vrai que certains lecteurs sautent des pages, sautent un chapitre puis reviennent en amont mais ce n'est pas le lot quotidien de tous les lecteurs.

Par ailleurs, un livre procure une émotion sensorielle, vous pouvez corner une page (pas à recommander cependant), caresser le grain du papier, entendre le bruissement du papier quand vous tournez la page. Certains diront c'est une question de génération. Je n'en suis pas si sûr car il s'agit de *modes différents de lecture*. L'internaute va parfois aller directement à un passage du texte, en ignorant la carte des lieux, il ne saisira pas la structuration complète du texte. Il va survoler le texte, négligeant une partie importante de l'acte créateur de l'auteur. N'avez-vous pas



remarqué que de nombreux revues ou hebdomadaires ont déjà pris cette habitude d'articles très courts et multiples, un peu superficiels, sachant que le lecteur moderne est pressé ?

L'on me rétorquera que la différence est minime, au contraire, je prétends qu'elle est fondamentale. Si l'internaute a l'avantage de la rapidité d'accès au savoir et s'il atteint un point précis d'un développement thématique donné, le lecteur d'un livre non électronique a l'avantage de la vision globale.

Avez-vous remarqué que cette évolution a des effets pervers ? Les éditeurs de livres traditionnels se précipitent désormais sur des essais d'une centaine de pages, négligeant les ouvrages plus volumineux. Ceci a un double effet nocif : d'une part donner l'illusion que tout domaine peut se traiter en une centaine de pages, d'autre part rétrograder l'avenir du livre au statut d'article de lecture. Pour des raisons économiques, on brouille les genres.

Je ne nie pas l'atout fabuleux de la recherche ponctuelle par mot-clé dans un livre électronique, la capacité à faire rapidement des index efficaces, là où l'on renonçait auparavant, faute de temps (donc d'argent).

En fait, la révolution de la lecture est en cours. Si le confort de lecture du futur livre électronique se révèle identique à celui du livre traditionnel, ne serons-nous pas alors en face d'un autre mode de lire, d'interpréter notre vie ? J'ai bien peur qu'une fois encore l'immédiateté ne l'emporte sur le cheminement tranquille. En effet, l'on voit fleurir sur internet des réactions à chaud (sur les blogs notamment) qui ne sont pas des exemples de réflexions abouties et qui sont des réactions vulgaires parfois indignes.

A nous de trier le bon grain de l'ivraie. Après tout, n'est-ce pas ce à quoi nous sommes confrontés depuis toujours ?

*J.-B. Quicheron*

- **Les Anciens pratiquent le YOGA**

Tous les mardis de 15h à 16h, rue de la Science 27, 1<sup>er</sup> sous-sol, les Anciens ont rendez-vous pour une séance de Yoga. Vous êtes tous les bienvenus. Munissez-vous du 'laissez-passer' !

***Comment ceci se déroule-t-il?***

- On commence par une véritable prise de conscience, eu égard à l'âge et aux bobos des uns et des autres
- Puis nous poursuivons par une séance d'exercices de tonification et de respiration favorisant les déblocages de certaines parties du corps
- Parfois, nous avons la visite des petits-enfants de nos anciens collègues (congé pédagogique oblige). Ils sont vite à l'aise et pratiquent de leur mieux. Du coup, nos Anciens se sentent des ailes, ils n'ont pas peur de postures "tordues". La bonne humeur s'installe et les petits bobos sont soulagés, comme par enchantement
- Il nous est déjà arrivé d'accueillir des fonctionnaires désireux de prolonger leur détente et de partir 'renouvelés'
- Notre petite équipe soudée de 10 à 12 personnes est prête à accueillir ceux qui souhaitent retrouver leur tonus.



Voilà donc un cours accueillant, au cours duquel on se sent bien et on respire. Envie de nous rejoindre ?

**Renseignements** : Adèle Lucaroni, professeur de yoga, diplômée de l'Institut Van Lysebeth de Bruxelles

**Téléphone** : 02 779 08 84 et portable : 0498 24 07 46 et AIACE 02 295 38 42

## ❖ Contributions des lecteurs<sup>8</sup>

### • *A propos de la présentation de l'Ecrin*

Chers amis,

Permettez-moi une petite observation concernant le lay-out de l'Ecrin que je lis avec toujours beaucoup d'attention. Le seul détail qui me gêne un peu lors de ma lecture c'est le fait que des photos ou petites cartes sont insérées au milieu du texte et coupent donc les lignes du texte à droite et à gauche. Il serait mieux de mettre des photos, etc en dehors du texte, c'est ma suggestion.

Meilleures salutations

Dieter Friedrichs

*NdLR. Merci de votre réaction et suggestion. Actuellement, l'Ecrin est confectionné exclusivement avec le logiciel 'Word' qui a ses limites tant pour le colonnage que pour l'insertion de photos dans le texte. Nous allons tenir compte de votre remarque et éviter l'insertion de photos dans le texte tout en espérant pouvoir passer dans un avenir proche à un logiciel véritable d'édition, permettant l'insertion 'propre' d'images dans le texte et davantage de colonnage qui agrémenterait et diversifierait la présentation.*

### • *A propos de l'article relatif au départ de Daniel Guggenbühl publié dans le numéro 42 de l'Ecrin et intitulé "Nous sommes tous des gens de passage"*

Cher collègue,

Je viens de recevoir le dernier numéro de l'Ecrin très varié, très riche comme d'habitude, avec de surcroît une petite musique mélancolique liée au départ de Daniel. Votre papier est excellent et vous avez été le porte-parole de l'ensemble des collègues, en particulier de ceux qui étaient conscients de ce que représentait l'investissement du Président.

A l'occasion de ce 'petit mot de circonstance', je n'ai pas de bijoux à déposer dans l'Ecrin mais un modeste 'grain de sel'. Pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire du Parlement européen (19 mars 1958) le Parlement européen avait publié un Eurobaromètre spécial qui fut présenté le 5 mars par Hans-Gert Pötering, entouré d'un certain nombre d'universitaires. Le document est désormais publié et dans l'introduction, il est écrit, dès le premier paragraphe, que l'Assemblée unique, issue des Traités de Rome "est dotée d'un simple pouvoir consultatif". Il y a visiblement soit une

---

<sup>8</sup> Le contenu des contributions des lecteurs n'engage pas la rédaction de l'Ecrin. Ces textes sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.



confusion avec l'Assemblée du Conseil de l'Europe, soit une ignorance du statut de l'Assemblée qui prenait la suite de l'Assemblée CECA, dotée du pouvoir de voter une "motion de censure", comme je le souligne dans l'article publié par la 'Libre Belgique' le 28 février 2008. Décidément la mémoire se perd même dans les institutions européennes !

Très cordialement,

Paul Collowald, 19 mars 2008

*NdLR. Merci de cette contribution reconnaissante et de la précision historique. Pour des raisons de place, nous ne pouvons pas reproduire l'article "Les premiers pas des assemblées" publié dans l'édition du jeudi 28 février 2008 de la Libre Belgique en page 43*

## ❖ Rions un peu

- **Quelques Dispositions Générales d'Exécution (de bonne conduite)**





# Association Internationale des Anciens des Communautés Européennes

**AIACE**

Section Belgique

## Composition du Conseil d'administration

<b>Président</b>	André Vanhaeverbeke	
<b>Vice-présidents</b>	Thérèse Detiffe	Culture et loisirs
	Philippe Loir	Entraide sociale
<b>Secrétaire</b>	Maria-Carmen Perez	
<b>Trésorier</b>	Gilbert Lybaert	Finances, gestion des effectifs
<b>Membres</b>	Louis Bellemin	Anciens des Services Extérieurs (ASE)
	Margarethe Braune	Informatique
	Giangaleazzo Caioli	Affaires juridiques et Correspondant
	Ian Collisson	Assurances
	Yvette Demory	Évaluation des maisons de repos
	Jean-Bernard Quicheron	Culture et loisirs
	Robert Schochaert	Communication (Écrin)
	Ludwig Schubert	Affaires sociales
	Eliane Van Tilborg	Dossiers statutaires
		Projet de maison de repos

## Représentants au Conseil d'administration international

<b>Titulaires</b>	André Vanhaeverbeke	<b>Suppléants</b>	Thérèse Detiffe
	Ludwig Schubert		Philippe Loir

### Présence au secrétariat

**Tous les jours** Isabelle Maes  
(9.30-13.00 & 14.00-17.30)

**Le matin (de 9h30 à 12h30)**

<u>Lundi</u>	Yvette Demory Thérèse Detiffe Gilbert Lybaert Maria-Carmen Perez
<u>Mardi</u>	Jeannine Devos Maria Teresa Petrillo
<u>Mercredi</u>	Thérèse Detiffe Elisabeth Haelterman Gilbert Lybaert
<u>Jeudi</u>	Yvette Demory Betty Muller Maria-Carmen Perez
<u>Vendredi</u>	Yolande Simeone



*Le Conseil d'administration*

Le Président est présent le lundi après-midi et le jeudi matin

